

République Française



Ville de Draguignan

N°2019-205

Membres		
Membres afférents au Conseil Municipal	Membres en exercice	Votants
39	39	34

**ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE DE FONCTIONNEMENT
EN FAVEUR DE L'ASSOCIATION « VIVANTS ET ASSOCIÉS-CAFÉ ASSOCIATIF »**

Mairie de Draguignan

**EXTRAIT des Registres des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de Draguignan**

Séance du 25 novembre 2019

L'An deux mille dix-neuf et le vingt-cinq novembre à dix-huit heures, le CONSEIL MUNICIPAL, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance publique, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Richard STRAMBIO, Maire.

PRÉSENTS :

RICHARD STRAMBIO, CHRISTINE PRÉMOSELLI, SYLVIE FRANCCIN, BRIGITTE DUBOUIS, CHRISTINE NICCOLETTI, FRANÇOIS GIBAUD, FLORENCE LEROUX, STÉPHAN CÉRET, SOPHIE DUFOUR, JEAN-YVES FORT, GRÉGORI LOEW, DANIELLE ADOUX COPIN, GUY DEMARTINI, ALAIN VIGIER, FRANÇOISE JOSSET, SYLVIANE NERVI SITA, MARTINE ZERBONE, SYLVIE FAYE, ÉRIC FERRIER, RICHARD TYLINSKI, FRÉDÉRIC MARCEL, HUGUES BONNET, MATHILDE KOUJI DECOURT, ÉVELYNE LORCET, JACQUES GAUTRON, ANNE-MARIE COLOMBANI, JEAN-DANIEL SANTONI, MARIE-CHRISTINE GUIOL, ALAIN MACKÉ

PROCURATIONS :

ALAIN HAINAUT à BRIGITTE DUBOUIS, BRUNO SCRIVO à FRANÇOISE JOSSET, JENNIFER PAILLAUX à RICHARD STRAMBIO, JEAN-JACQUES LION à JEAN-DANIEL SANTONI, AUDREY GIUNCHIGLIA à ALAIN MACKÉ

ABSENTS :

MARC GUILLAUME, MARIE-PAULE DAHOT, OLIVIER AUDIBERT TROIN, VALÉRIA VECCHIO, MARIE-FRANCE PASSAVANT

Secrétaire de Séance : MATHILDE KOUJI DECOURT

Publié le :

RAPPORTEUR : GRÉGORY LOEW

Lors de l'adoption du budget principal de la Commune de l'exercice 2019, le Conseil Municipal a accordé une subvention de 7 000 € à l'association « Vivants et Associés-Café Associatif ».

Dans le but de dynamiser le centre ancien de Draguignan, cette association et les commerces du centre historique se sont réunis afin de créer un rendez-vous incontournable.

En effet, la manifestation « Quartier des Arts en fête » s'est déroulée tous les 2^{ème} et 4^{ème} vendredis de juin à septembre sur la place aux Herbes, les rues de Trans et des Marchands. Des artistes et artisans ont présenté leurs créations dans une ambiance festive proposée par deux formations musicales.

Afin d'aider l'association « Vivants et Associés-Café Associatif » à financer cette action, il est envisagé de lui attribuer une subvention exceptionnelle de fonctionnement d'un montant de 4 250 €, en sus de la subvention qui lui a déjà été accordée pour l'année 2019.

Ceci étant exposé, il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- attribuer une subvention exceptionnelle de fonctionnement d'un montant de 4 250 € en faveur de l'association « Vivants et Associés-Café Associatif » afin de la soutenir au mieux dans la poursuite de ses actions ;
- dire que les crédits correspondants seront prélevés à l'article du budget principal de la Commune de l'exercice 2019.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé qui précède,
À L'UNANIMITÉ

- attribue une subvention exceptionnelle de fonctionnement d'un montant de 4 250 € en faveur de l'association « Vivants et Associés-Café Associatif » afin de la soutenir au mieux dans la poursuite de ses actions ;
- dit que les crédits correspondants seront prélevés à l'article du budget principal de la Commune de l'exercice 2019.

Fait à Draguignan, le 25 novembre 2019.

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de la présente délibération,



Richard STRAMBIO

Maire de Draguignan